

REGLEMENT

LES FOULÉES DE LA BELL'ORIENTALE (2023)

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Les « FOULÉES DE LA BELL'ORIENTALE » est une manifestation sportive ayant pour objectif de rassembler les sportifs de tous âges (A partir de 14 ans) et tous niveaux

- 1 Marche de 5km
- 2 courses pédestres sont proposées, l'une de 5 kms, et une de 10 kms.

Cette manifestation est organisée par l'association Intergénération Runners.

Elle se déroule, le dimanche 9 Avril 2023 à partir de 06h30 avec le départ sur le parking face au restaurant le Sun Beach à la Baie Orientale et l'arrivée au même endroit.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

L'épreuve est populaire donc, ouvert à tous et à toutes.

L'âge minimum requis est de 16 ans pour le 10 km et 14 ans pour le 5 km conformément à la réglementation FFA

ARTICLE 3 : RESPONSABILITÉ

Il est expressément indiqué que les concurrents participent à la compétition sous leur propre responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance consécutifs à un mauvais état de santé. Il est donc obligatoire de passer une visite médicale préalable. Un certificat médical de moins d'un an, mentionnant la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou une licence FFA ou FFT, en cours de validité sera exigé lors de l'inscription

ARTICLE 4 : INSCRIPTION – DOSSARD

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne (paiement en ligne sécurisé).

Les dossards seront à retirer la veille, le **Samedi 8 Avril 2023** dans le magasin **GO SPORT (ZAC Bellevue)**

Participation :

- 5,00 € Pour la Marche
- 10,00 € Pour le 5 km
- 15,00 € Pour le 10 km

ARTICLE 5 : RÉCOMPENSES

Une Médaille sera remise à tous les participants ainsi qu'un trophée aux trois premiers au scratch, et cadeaux

Un trophée pour les autres formats de course.

LES FOULÉES DE LA BELL'ORIENTALE (2023)

ARTICLE 6 : PARCOURS

Deux courses hommes et femmes sont proposées, l'une de 5 KMS et l'autre de 10 KMS. Voir tableau joint ci-dessous

ARTICLE 7 : RAVITAILLEMENT

Un poste de ravitaillement sera placé à 5 Kms puis en fin de course.

ARTICLE 8 : ASSISTANCE - SÉCURITÉ

Le service médical sera assuré par des secouristes

La sécurité sera assurée sur tout le parcours par les services de la Police Territoriale et des signaleurs bénévoles.

Présence d'une ambulance suivant la course.

ARTICLE 9 : RÉSULTATS

Ils seront communiqués intégralement à l'issue de la course par les organisateurs.

ARTICLE 10 : ENGAGEMENT

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Sera sanctionné tout concurrent se faisant accompagner ou ravitailler hors zone. Tout coureur s'étant trompé de parcours doit rejoindre l'itinéraire normal à pied, sans prétendre à aucune compensation.

Récompenses pour les 5 kms

Les trois premiers hommes et les trois premières femmes par catégories et scratch sont récompensé(e)s par un trophée.

Récompenses pour les 10 kms

Les trois premiers hommes et les trois premières femmes par catégories et scratch sont récompensé(e)s par un trophée.

REGLEMENT

LES FOULÉES DE LA BELL'ORIENTALE (2023)

CLASSEMENT ET CATÉGORIES

Pour les coureurs du 5km et 10km

Les Catégories d'âge 2023

(valable jusqu'au 31 août 2023, ces catégories changeront le 1er septembre 2023)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1988 et avant
Seniors	SE	1989 à 2000
Espoirs	ES	2001 à 2003
Juniors	JU	2004 et 2005
Cadets	CA	2006 et 2007
Minimes	MI	2008 et 2009
Benjamins	BE	2010 et 2011
Poussins	PO	2012 et 2013
École d'Athlétisme	EA	2014 à 2016
Baby Athlé	BB	2017 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1988 - 1984
	M1	1983 - 1979
	M2	1978 - 1974
	M3	1973 - 1969
	M4	1968 - 1964
	M5	1963 - 1959
	M6	1958 - 1954
	M7	1953 - 1949
	M8	1948 - 1944
	M9	1943 - 1939
	M10	1938 et avant